Mission Locale du Nord Mosellan

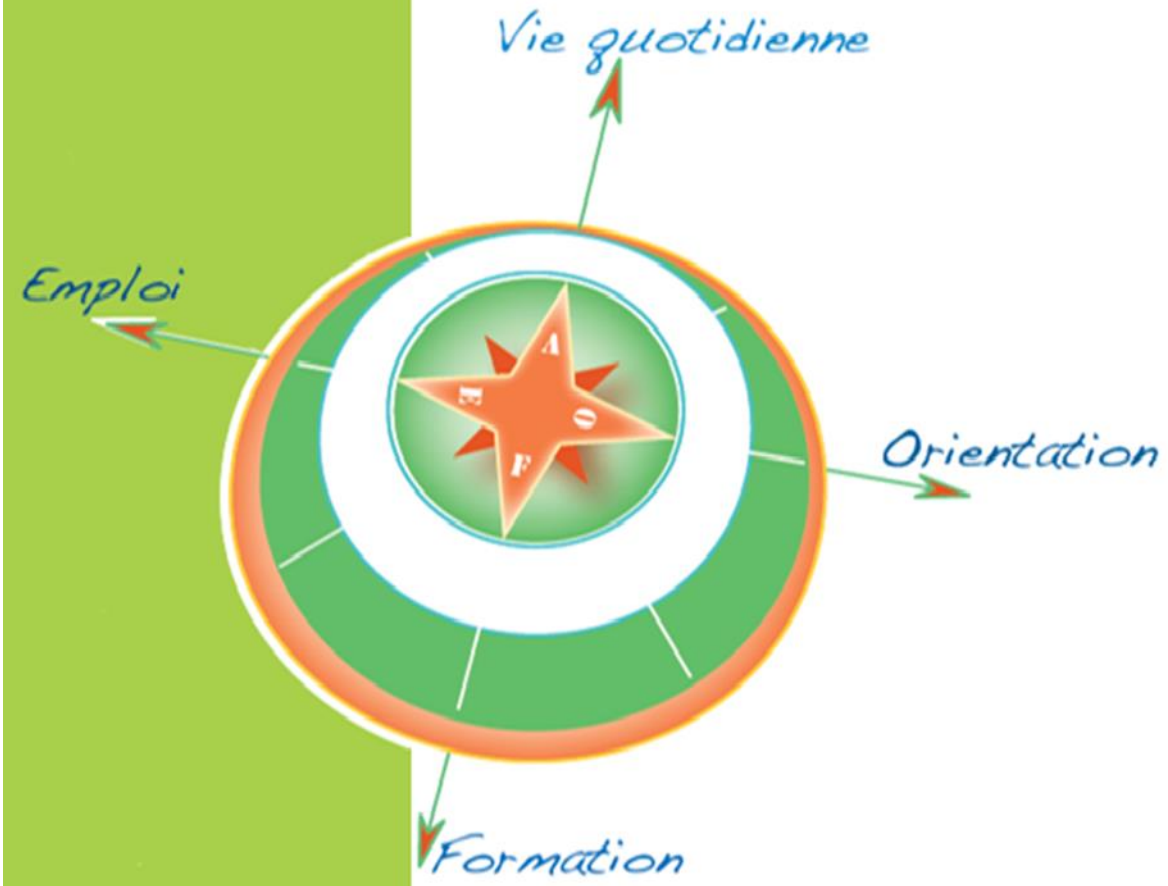

RAPPORT D'ACTIVITE 2019

SOMMAIRE

CHIFFRES CLES - DE L'ACCUEIL AUX RESULTATS

1₁ - Répartition par âge p 3

1₂ - Répartition par sexe p 3

1₃ - Répartition par niveau de formation p 4

1₄ - Autres caractéristiques p 4

1₅ - Les 1ers accueils p 6

1₆ - Répartition par type d'actualité p 8

1₇ – Entrées dans les mesures p 9

1₈ – Organisation de l'offre de services p 10

LES ACTIVITES SPECIFIQUES

2₁ – Atelier d'Orientation Approfondi (AOA) p 11

2₂ - Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi (PPAE) p 11

2₃ - Parrainage p 12

2₄ – Parcours d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie (PACEA) p 14

2₅ – Garantie jeunes p 15

2₆ – Santé p 16

2₇ - Mission Locale Mobile Rurale p 17

2₈ - Fonds Départemental d'aide aux jeunes p 19

PERSPECTIVES 2020

3₁ - Le repérage des jeunes dits « Invisibles » p 20

3₂ - Nouvelles permanences décentralisées p 20

3₃ - Déménagement à l'AFPA de Yutz p 20

LE PARTENARIAT LOCAL

p 21

2019

1948 jeunes accueillis (1921 en 2018, soit +1.4%)

870 jeunes en 1er accueil (810 en 2018 soit +7.5%)

11 Répartition par âge

Age	Nb jeunes accompagnés	Nb jeunes accompagnés (année n-1)
Mineurs	162	128
18-21	967	942
22-25	748	767
26+	71	84
Total général	1 948	1 921

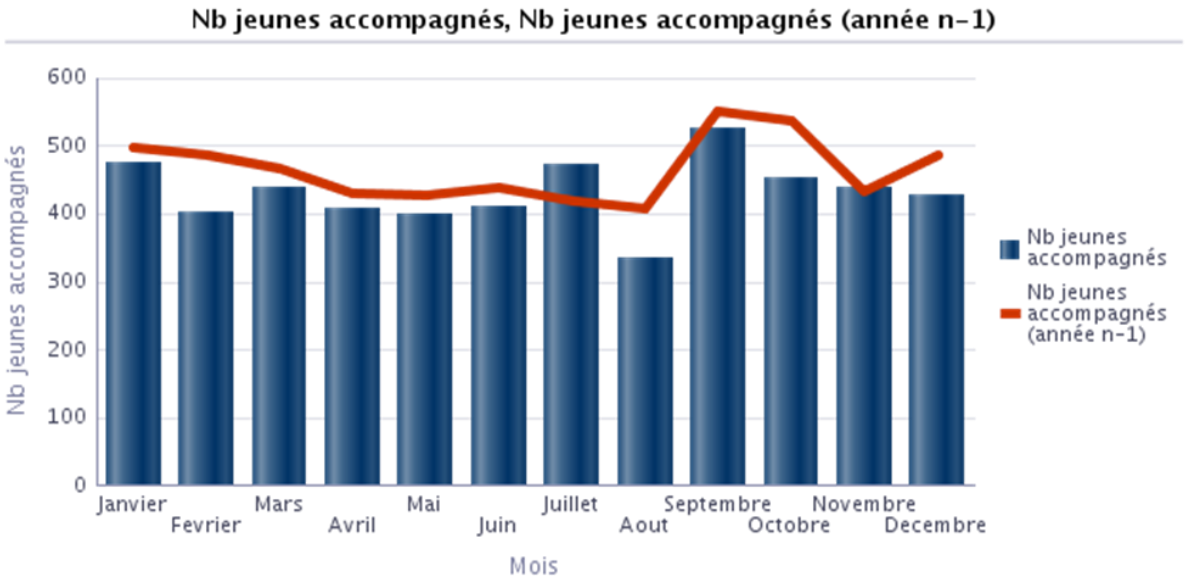

12 Répartition par sexe

Sexe	Nb jeunes accompagnés	Nb jeunes accompagnés (année n-1)
F	877	842
H	1 071	1 079
Total général	1 948	1 921

13 Répartition par Niveau de Formation validé

Niveau	Nb jeunes accompagnés	Nb jeunes accompagnés (année n-1)
Niveau III+	145	119
Niveau IV	787	754
Niveau V validé V	571	605
Niveau V bis	261	285
Niveau VI	184	158
Total général	1 948	1 921

Commentaires :

L'année 2019 se caractérise par :
- Une augmentation des publics accueillis (+1,4%) et des nouveaux accueils (+7,5%)
- Un écart homme/femme qui reste significatif avec 54,9% d'hommes mais on note une légère baisse du nombre d'hommes qui représentait en 2018, 56,1% du public.
- Un public plus jeune avec l'augmentation des jeunes mineurs (8,3% du public en 2019, ils représentaient 6,7% du public en 2018) et des 18/21 ans (49,7% des jeunes accueillis pour 49% en 2018).
- Plus de jeunes qualifiés niveau IV et plus : 35,4% pour 31,8% en 2018
40,9% de jeunes n'ont aucune certification ou qualification comme en 2018

14 Autres caractéristiques typologiques des jeunes accueillis

Permis de conduire	Sexe	Jeunes en contact	En %
B - Véhic.de - de 10 places Total		670	34,4%
Pas de permis Total		969	49,8%
U - Code Total		217	11,2%
X - Brevet sécurité routière Total		29	1,5%
Y - Permis en cours Total		178	9,2%
Autres permis Total		11	0,6%
Permis 2 roues Total		23	1,2%
Total général		1945	100,0%

Moyen de locomotion	Sexe	Jeunes en	En %
Aucun Total		71	3,7%
Automobile Total		520	26,7%
Autre Total		11	0,6%
Cyclomoteur Total		48	2,5%
Moto (+ de 50 cm3) Total		4	0,2%
Non communiqué Total		6	0,3%
Transport en commun Total		1399	71,9%
Vélo Total		54	2,8%
Total général		1945	100,0%

Situation familiale	Sexe	Jeunes en	En %
Célibataire Total		1825	93,8%
Couple Total		111	5,7%
Autre Total		7	0,4%
Total général		1945	100,0%

Nombre enfants	Sexe	Jeunes en	En %
0		1846	94,9%
1		84	4,3%
2		12	0,6%
Total général		1945	100,0%

Est bénéficiaire RSA	Origine RSA	Sexe	Jeunes en	En %
N Total			1895	97,4%
O Total			50	2,6%
Total général			1945	100,0%

Type hébergement	Sexe	Jeunes en	En %
CHRS Total		56	2,9%
autre Total		15	0,8%
autres foyers Total		77	4,0%
foyer FJT Total		54	2,8%
hébergement nomade Total		2	0,1%
hébergé par amis Total		79	4,1%
hébergé par famille Total		182	9,4%
hébergé par parents Total		1238	63,7%
hôtel Total		3	0,2%
logement autonome Total		225	11,6%
sans hébergement Total		14	0,7%
Total général		1945	100,0%

Commentaires :

Un jeune sur 2 n'a pas de permis de conduire.
Seulement 34% ont un permis B et 26,7% ont un véhicule.
7 sur 10 utilisent les transports en commun.

En majorité ils vivent chez leurs parents (63,7%), quelques-uns sont déjà en logement autonome (11,6%). 10,5% des jeunes sont en foyer dont 2,8% en FJT. Les autres jeunes ont des situations précaires, ils sont hébergés par des amis ou de la famille.

Des situations qui renforcent les freins à une insertion professionnelle.

15 1ers accueils : 870 Jeunes

Evolution des 1ers accueils sur 10 ans

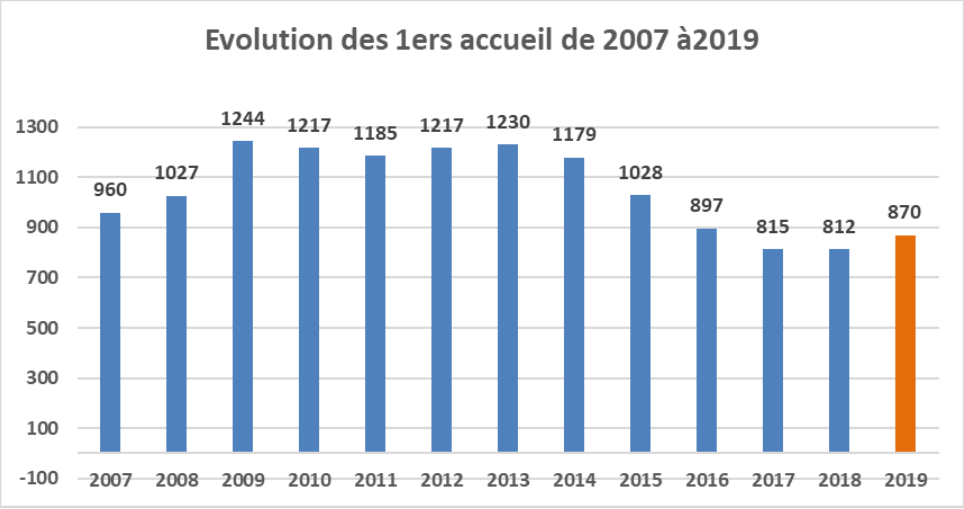

Répartition par âge (Evolution 2018/2019 en %)

17 et moins	15,32		9,40		13,86	

Age	Jeunes en 1er Accueil	En %
17 et moins	192	22,1%
18-21 ans	482	55,4%
22-25 ans	193	22,2%
26 et plus	3	0,3%
Total général	**870**	**100,0%**
16 – 17 ans	+7,9	
18-21 ans	-2	
22-25 ans	**-5,3**	
26 et plus	-0,7%	

Répartition par niveau de formation validé **(Evolution 2018/2019 en %)**

Niveau de diplôme	Jeunes en 1er Accueil	En %
Sans certification validée	346	39,8%
Niveau VI	96	11,3%
Niveau V bis	103	11,8%
Niveau V	219	25,2%
Niveau IV	365	41,9%
Niveau III et +	87	10,0%
Total général	**870**	**100,0%**
Sans certification validée	-0,3%	
Niveau VI	+3,6%	
Niveau V bis	-2,4%	
Niveau V	-4,5%	
Niveau IV	+2,5%	
Niveau III et +	+1,1%	

Commentaires :

En 2019, le nombre de nouveaux accueils augmente à 870 (+7,5%). L'écart hommes/femmes se maintient, 53,5% d'hommes pour 46,5% de femmes en légère hausse. Le chômage des jeunes 16/25 ans sur le territoire (-15% sur 2 ans) reste à la baisse. Mais les actions menées par la Mission Locale pour capter un public inconnu ou perdu de vue commencent à avoir un impact. On note un rajeunissement du public accueilli avec une augmentation du nombre de jeunes 16/17 ans (+7,9%). 77,5% de jeunes ont 21 ans ou infra pour 71,6% en 2018.
Le nombre de jeunes de niveau VI augmente (+3,6%) mais également celui des niveaux IV et plus.

Temps de latence, écart en mois entre le moment où le jeune quitte le système de formation initiale et s'inscrit à la MLNM : 18 mois en moyenne en 2019.

latence	Nb jeunes en 1er accueil
a : moins de 1 mois	77
b : moins de 2 mois	53
c : moins de 3 mois	70
d : moins de 6 mois	103
e : moins de 1 an	158
f : moins de 2 ans	156
g : moins de 3 ans	103
h : plus de 3 ans	132
j : latence moyenne en mois	18
Total général	870

16 Répartition par type d'actualité

Type Nature	Nature	Nb Evénements	Evol en % 2018/2019
Administratif	Administratif	7154	-36,30
	Correctif	294	-63,40
Administratif Total		**7448**	**-29,40**
Autres	Courrier	916	**-60,00**
	Email	10629	**-33,30**
	Entretien partenaire	1338	-1,50
	Médiation	85	+8,90
	SMS	8665	**-10,00**
	Téléphone	1476	-18,80
	Visite	116	**-33,70**
Autres Total		**23225**	-25,70
Entretiens	Atelier	7 242	+1,60
	Entretien individuel	7597	**-5,66**
	Information Collective	435	-33,48
Entretiens Total		**15274**	**-3,5**
Total général		**45947**	**-20,34**

Commentaires

Si les actualités avaient fortement augmenté en 2018 par rapport à 2017 (+ 28.35%), on relève une baisse de 20,3% entre 2018 et 2019. Sont concernés principalement les courriers, les mails et sms. A ce niveau, nous ciblons plus précisément le public destinataire des informations spécifiques, enquêtes, forums, job dating…

17 Entrées dans les mesures du 01/01 au 31/12/2019

Le tableau ci-dessous concerne les entrées dans les mesures. Il reflète les mouvements de l'année en cours. Un jeune peut avoir bénéficié de plusieurs mesures (par exemple stage et emploi- alternance et CDI...).

	F	H	Nb situ	2018	Evol en % 2018/2019
Type situation ou type contrat et mesure	Nb situ	Nb situ			
CDD < 6 mois	295	351	**646**	**505**	+27,9
CDD > 6 mois	65	68	**133**	**138**	-3,6
CDI	98	73	**171**	**194**	-11,8
CUI	16	11	**27**	**25**	+ 8
Création d'activité	5	4	**9**	**2**	+78
Emploi Total	**479**	**507**	**986**	**865**	**+14**
Contrat d'apprentissage	20	35	**55**	**58**	-5,1
Contrat de professionnalisation	15	5	**20**	**11**	+81
Contrat en alternance Total	**35**	**40**	**75**	**69**	**+8,6**
Formation certifiante	51	60	**111**	**82**	+35,3
Préparation à la qualification	7	8	**15**	**22**	-3,2
Professionnalisation, perfectionnement	16	19	**35**	**9**	+75
RAN, mobilisation, …	39	75	**114**	**134**	-14,9
Formation Totale	**113**	**162**	**275**	**247**	**+11,3**
Retour en scolarité	21	25	**46**	**33**	39.9
Scolarité Totale	**21**	**25**	**46**	**33**	**+39**
Service civique	10	4	**14**	**10**	+40
Volontariat	-	1	**1**	**4**	-75
Contrat de volontariat Total	**10**	**5**	**15**	**14**	**+7,1**
PMSMP (stage entreprise)	262	239	**501**	**534**	-6,1
Immersion Totale	**262**	**239**	**501**	**534**	**-6,1**
Total général	**920**	**978**	**1898**	**1758**	**+8**

Commentaires : l'entrée dans les mesures progresse en 2019, + 8%.
L'accès à l'emploi y contribue (+14%), les contrats intérimaires et CDD courts sont à la hausse.
+ 8,6% de contrats en alternance ;
+ 11,3% d'entrées en formation. Dans ce domaine, les chiffres restent cependant inférieurs aux entrées 2015/2016 avec 500 entrées.
Les jeunes privilégient l'emploi même de courte durée par rapport à la formation qualifiante. Leur vision est à court terme

1.9 Organisation de l'offre de service de la MLNM

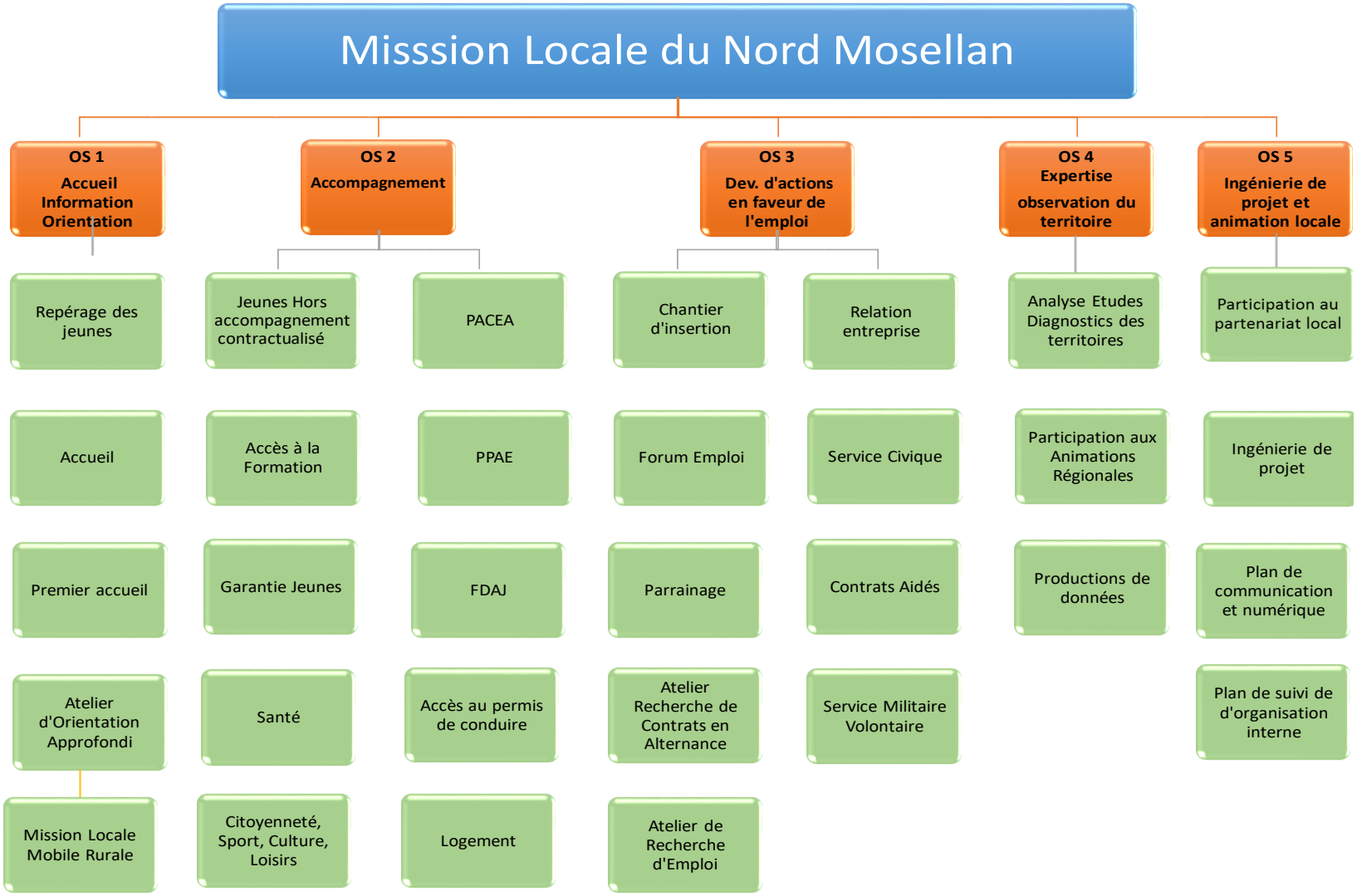

LES ACTIVITES SPECIFIQUES

2₁ Accompagnement à l'Orientation Active (AOA) : 297 jeunes.

Subvention : 74 250 € - Région Grand Est pour une convention allant du 01/01/19 au 31/12/19
Objectif : valider un projet professionnel, identifier les actions à mener pour réaliser un parcours d'accès à l'emploi.

Chiffres : 297 jeunes concernés.

Résultats : 30% des jeunes en emploi - 14% de jeunes en formation. Même si nous faisons la promotion de la formation pour que la majorité des jeunes accèdent à une qualification, les sorties en emploi sont plus nombreuses car les jeunes saisissent toute opportunité qui leur apporte davantage de rémunération.

Nous notons un impact de ce dispositif dans les 3 à 6 mois suivant la sortie.

Commentaires :
L'atelier d'orientation est une action à entrées et sorties permanentes qui fonctionne au siège de la Mission Locale à Thionville et à son antenne d'Hayange, en petit collectif et suivi individuel.
54,3% des jeunes ont un niveau V ou infra.

Environ 40% des jeunes n'ont aucun projet à l'entrée dans le dispositif.
De nombreux jeunes restent attirés par les métiers du tertiaire (commerce – administratif – aide à la personne - service à la personne comme coiffure, petite enfance…). Une évolution des centres d'intérêt se réalise grâce à la confrontation avec les réalités du marché du travail et nous avons ainsi observé des jeunes plus intéressés par les métiers du bâtiment, de l'artisanat, de la propreté, de la restauration en fin de parcours. 30% des jeunes s'investissent peu dans la démarche du fait de difficultés annexes (hébergement, problèmes familiaux, de santé...)

2₂ Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi (PPAE)

Subvention : 149 472€ - Pôle Emploi
Objectif annuel : Entre 454 et 500 jeunes – 382 jeunes entrés en 2019.
Commentaires :

Le partenariat renforcé entre la MLNM et Pôle emploi est formalisé dans un projet local de coopération qui est la déclinaison opérationnelle d'un accord cadre national signé le 10 février 2015 et toujours en cours en 2019. Il est à noter en 2019 la fin de la mise à disposition des agents de Pôle emploi à la MLNM.
L'objet de cette convention est de :

- Faciliter l'accès à l'emploi des 16-25 ans
- Développer une démarche commune de diagnostic partagé
- Développer l'intervention concertée en direction des entreprises

- Réaliser des actions communes en direction des jeunes, des entreprises et des partenaires
- Mener ensemble des actions de communication.
- Les jeunes sont orientés vers la MLNM par les 3 Agences Pôle Emploi du territoire (Manom-Thionville, Beauregard Thionville, Hayange).

Bilan 2019 :

Points positifs :

- Relations partenariales régulières
- Les actions de communication comunes
- Le partage de données
- L'accès par la MLNM au positionnement des jeunes sur OUI Form s'est amélioré
- Mise en place d'informations collectives mensuelles dans les agences Pôle emploi pour communiquer sur les intérêts de l'offre de service de la MLNM.

Axes de progrès :

- Veiller à une automatisation de périodes d'immersion chez le partenaire pour tout nouveau Conseiller.
- Amélioration de la relation entreprise coordonnée entre la MLNM et Pôle emploi.
- Renforcement du suivi de la liste.
- Des outils de pilotages informatique partagés. A construire à partir des niveaux régionaux respectifs.
- Amélioration de la fluidité de la communication opérationnelle entre les 2 structures.
- Mise en place d'un référent de la MLNM dans les 3 agences de Pôle emploi du territoire.

2₃ Parrainage

Subvention : Direccte : 51 545€ ; Région Grand Est : 9 150€ ; Politique de la Ville : 15 250€ ; Communauté d'Agglomération Portes de France Thionville : 6 000€

Nombre de jeunes entrés dans ce dispositif par financeur: 144 jeunes Direccte, 35 jeunes issus des Quartiers Politique de la Ville, 30 Région Grand Est et 30 de la Communauté d'Agglomération de Portes de France Thionville.

Commentaires :

Il est le fruit d'une initiative conjointe entre la MLNM et des bénévoles pour la plupart retraités mais pas seulement, désireux d'apporter leur aide et leur expérience de seniors à ces jeunes en difficultés de décrocher pour la plupart leur premier emploi.

Une personne qui manifeste le souhait ou simplement l'idée de devenir parrain ou marraine à la MLNM, nous nous proposons de l'accueillir. Nous prenons le temps de lui faire découvrir la structure,

l'offre de service, l'équipe. La personne se définira ensuite sur un engagement ou non dans le parrainage, sur une durée déterminée ou pas. Nous sommes à l'écoute permanente des parrains. Nous nous adaptons à leurs possibilités en termes de temps, de compétences et de leurs envies.

Nous recherchons toujours des parrains qui ont en charge des responsabilités en entreprise.

Ce projet a mobilisé 19 Parrains et Marraines dont 8 encore en activité.

Le parrainage vise à favoriser l'accès des jeunes à l'emploi, en leur permettant de bénéficier d'appuis dans leur parcours de recherche d'emploi et en fonction des besoins qu'ils éprouvent au moment où ils prennent contact.

Ainsi, en réponse aux besoins des jeunes, il existe plusieurs champs d'intervention du parrainage qui sont toujours en relation avec les compétences spécifiques des parrains.
Le parrain peut intervenir sur :

- **Les techniques de recherche d'emploi « de base »** pour enclencher une recherche de stage ou pour une préparation à l'entrée en formation.
- **Préparation aux concours**
- **La remobilisation sur projet** : le parrain aide le jeune à faire le point sur ses échecs et réussites et à se motiver pour un projet.
- **L'aide à l'orientation, validation de projet** : selon ses compétences, ou le secteur dans lequel il exerce, le cas échéant, le parrain peut être amené à aider le jeune à apprécier ses aptitudes par rapport aux réalités du métier, à lui faire prendre conscience du principe de réalité, à confirmer son projet…
- **Le coach à l'emploi** : le parrain conseille sur la rédaction de CV et des lettres de motivation, la prise d'informations sur l'entreprise. Il prépare à la prise de contact, il initie à l'entretien d'embauche, il accompagne physiquement la recherche de stage, d'emploi ou de contrat en alternance, il facilite l'entrée en relation, prend contact avec

des employeurs potentiels, et dans cette perspective, il peut être amené à mobiliser son réseau relationnel.

- **L'information sensibilisation** : il transfère son savoir en matière de connaissance de l'entreprise, des pratiques de recrutement des employeurs dans le secteur qu'il connaît, de la culture du métier dont il relève. Il contribue à la prévention des discriminations en introduisant le jeune, en se portant garant, en réduisant les à priori…
- **L'aide au maintien dans l'entreprise** : le parrain reste un interlocuteur en cas de difficulté que peut rencontrer le jeune nouvellement recruté.
- **L'Atelier « Booster d'Emploi »** : Créé en 2019 à l'initiative des bénévoles qui est une démarche dynamique de recherche d'emploi et qui a permis à 15 de trouver une situation professionnelle.

Résultats : la durée moyenne d'un Parrainage est de 4.7 mois. 37.1% des jeunes ont eu une solution emploi, formation ou de re scolarisation.

2.4 PACEA : Parcours d'Accompagnement Vers l'Emploi et l'Autonomie

Le PACEA est un dispositif de l'Etat mis en place depuis 2017, qui est destiné à favoriser l'insertion professionnelle des jeunes les plus en difficultés et leur autonomie. Il remplace le CIVIS.
Il a pour objectif d'accompagner les jeunes dans leur projet d'insertion dans un emploi durable ou dans leur projet de création ou de reprise d'une activité. L'accompagnement vise à lever les obstacles à l'embauche et à développer ou restaurer l'autonomie des jeunes dans la conduite de leur parcours d'insertion. Il se met en place suite à un diagnostic formalisé avec le jeune sur sa situation, ses demandes, ses projets et ses besoins. Le contrat d'engagement se met en place au plus tard un mois après ce diagnostic.

Les modalités du parcours
Le PACEA est constitué de phases d'accompagnement pouvant varier dans leur durée et leur intensité. Chaque phase fait l'objet d'objectifs définis avec le jeune et d'une évaluation à son terme, en vue de mesurer la progression du jeune vers l'accès à l'emploi et l'autonomie et de s'assurer que les objectifs ont été atteints. Chaque phase d'accompagnement, individuel ou collectif, peut comporter :
-Des périodes de formation
-Des situations professionnelles, y compris des stages pratiques en entreprise
-Des actions spécifiques dans le cadre de l'accompagnement social et professionnel
-Des actions portées par d'autres organismes susceptibles de contribuer à l'accompagnement
L'une des phases du parcours peut être la Garantie jeunes.

Caractéristiques du contrat :
Le contrat d'engagements est signé, d'une part, au nom de l'Etat, par la Mission Locale et d'autre part par le bénéficiaire ou son représentant légal s'il est mineur.
Il mentionne : 1) les phases du parcours, leurs objectifs et durée
2) les engagements de chaque partie
3) l'attribution d'une allocation, son montant, sa durée prévisionnelle

Le contrat est conclu pour une durée de 24 mois maximum. Il peut être prolongé si le jeune intègre la Garantie jeunes dans l'une des phases du parcours et cela de la durée de la Garantie jeunes.
L'allocation PACEA est d'un montant équivalent au RSA pour une personne (492€ en 2019)
Le jeune peut percevoir au maximum pour une année 1476€. (3 mois d'allocation)
La somme globale qui nous est allouée ne permet pas de verser à chaque jeune ce montant.
Pour 732 jeunes en cours de PACEA en 2019, nous pouvons verser un maximum de 165€ par jeune pour un an.
Résultats 2019 :
- 578 sont entrés dans l'année dont 213 ont été orientés en Garantie jeunes

2.5 La Garantie Jeunes

La Garantie jeunes est un droit ouvert qui s'adresse aux jeunes de 16 à moins de 26 ans, en situation de précarité qui ne sont ni en emploi, ni en formation, ni en étude (NEET). Ce droit n'est pas systématique il est attaché à la fois aux objectifs d'entrés fixés par la Direccte (221 en 2019), à des critères d'éligibilité et à la volonté exprimée par le jeune, lors d'entretien d'individuels, à vouloir s'inscrire dans une démarche d'insertion sociale et/ou professionnelle.

Ce dispositif est formalisé autour d'un contrat de 12 mois qui engage le jeune et la Mission locale C'est une modalité spécifique du PACEA. L'objectif est à la fois de favoriser insertion professionnelle, mais aussi de l'accompagner vers l'autonomie des actes de la vie quotidienne. Les jeunes bénéficient d'un accompagnement renforcé, un Conseiller pour 50 jeunes, et d'une garantie financière mensuelle de 492.57€ en 2019.

La Garantie Jeunes c'est une équipe de 5 personnes dédiée exclusivement à cette activité dans des locaux spécifiques dans la zone du Gassion sur Thionville. Les entrées se font faites par cohorte de 20/22 jeunes une fois toutes les 5 semaines. 213 jeunes avaient intégré la garantie jeunes fin décembre. Le dispositif débute par 4 semaines en collectif et se poursuit par un accompagnement individualisé sur les 11 mois restants.

Pendant le temps collectif abordent les thèmes relatifs à la validation de projet professionnelle, les techniques de recherche d'emploi/formation (ateliers cv, simulation d'entretien, …), la santé, l'accès au logement, passent le diplôme de secouriste sauveteur du travail, participent aux forums emploi du territoire.

Nous sommes accompagnés de partenaires dans la mise en œuvre : Apolo J, Carsat, le Centre d'Examen de Santé, Promotrans, Sport et Pluriel, Le Centre des Jeunes Dirigeants, le cabinet « Lâcher Prise », le Point Accueil Ecoute Jeunes, les Parrains de la MLNM.

Les situations démarrées pendant le dispositif

Catégorie situation	Type situation	F	H	Nb situations
Emploi	CDD	39	42	**81**
	CDI	6	8	**14**
	CUI	1		**1**
	Création d'activité	1	1	**2**
	Intérim	35	11	**46**
	Saisonnier	1	1	**2**
	Emploi Total	**83**	**63**	**146**
Contrat en Alternance	Contrat d'apprentissage	2	2	**4**
	Contrat de professionnalisation		1	**1**
	Contrat en Alternance Total	**2**	**3**	**5**
Formation	Formation certifiante	9	4	**13**
	Preparation à la qualification	1		**1**
	Professionnalisation, Perfectionnement	4	4	**8**
	RAN, mobilisation, ...	6	13	**19**
	Formation Total	**20**	**21**	**41**
Scolarité	Formation initiale	4	1	**5**
	Scolarité Total	**4**	**1**	**5**
Immersion en entreprise	Pmsmp	131	118	**249**
	Immersion en entreprise Total	**131**	**118**	**249**
Total général		**240**	**206**	**446**

2₆ Santé projet de juillet 2018- juin 2019 et projet juillet à décembre 2019

Subvention: 45 463€ : Région Grand Est – 28 850 € +10 630€ - ARS : 5 983€

Principe : La prise en compte de la problématique santé fait partie intégrante de nos approches dans la détermination d'un parcours d'insertion professionnelle.

De manière générale l'axe santé permet de :
- Favoriser l'accès aux soins en direction des jeunes les plus démunis
- Mobiliser les acteurs de la santé locaux et proposer la réponse adaptée face aux problématiques soulevées par les jeunes.
- Soutenir psychologiquement les jeunes en « souffrance » dans une démarche d'écoute active et de mieux être.
- Relayer, en lien avec les acteurs de la santé, les différentes campagnes nationales de prévention organisées autour du SIDA, du tabac, de la contraception, des violences faites aux femmes, la semaine du goût….

Contenus :

- Une Conseillère a en charge la mise en œuvre du thème santé à la MLNM
- Information et conseils réguliers, en termes de santé, intégrés dans la pratique professionnelle de l'ensemble des Conseillers.
- Formation des Conseillers : Prendre en compte la problématique santé de manière quotidienne et régulière au cours des entretiens individuels, est une nécessité pour le professionnel de Mission Locale.
- Mise en place d'Ateliers « MIEUX ETRE »
- Accompagnement au Centre d'Examen de Santé de Metz
- Participation aux campagnes nationales. (Sensibilisation des Conseillers, campagne d'affichage dans nos permanences, distribution de flyers, documents,)

- Participation à des réflexions et la mise en œuvre d'actions communes avec l'Association Régionale des Missions Locales (ARML-Grand Est) et UTOPIA (Union Thionvilloise pour l'Optimisation des Pratiques Inter-Associatives).
- Participation à des enquêtes régionales sur la santé des jeunes en insertion.
- Participation au semi-marathon de Thionville en avril 2019.

Résultats :

. Ci-dessous quelques chiffres :
- 777 jeunes ont eu 2652 propositions sur le thème de la santé
- 195 ont suivi un bilan de santé
- 63 ont participé à l'atelier « Mieux être »
- 85 ont participé à des séances pour comprendre et dépasser le stress.
- 108 jeunes adressés en accompagnement aux réseaux de partenaires (CMP, Centre Baudelaire, PAEJ, Espace Ressources, CPAM, ATAV, CDPA57, CIDDIST, …)
- 40 ont participé à des séances collectives « Prévention santé »
- 35 jeunes ont préparé le semi-marathon entre octobre 2018 et avril 2019. 11 Jeunes se sont présentés sur la ligne de départ et 2 ont obtenu une 3ième place en catégorie Junior.
-

27 Mission Locale Mobile Rurale (MLMR)

Assure un service auprès de 68 communes réparties sur les 3 Communautés de Communes que sont l'Arc Mosellan, Cattenom et Environs, du Bouzonvillois et des Trois frontières.

En 2019 ce sont 563 jeunes qui ont été en contact (au moins 1 évènement dans le dossier) avec la MLMR: dont 144 jeunes de la Communauté de Communes Cattenom et Environs, 79 du Bouzonvillois et des Trois Frontières et 340 jeunes de l'Arc Mosellan. Les 1ier accueils sont en forte augmentation de 8.9%. Il est à noter que le temps de latence entre le moment où un jeune quitte l'Education Nationale et le moment où il s'inscrit à la MLNM est de 13 mois.

Résultats :

Année	Nb 1ers accueil	Nb jeunes accompagnés	Nb événements jeunes	Dont Entretiens	Nb entrées en situation d'emploi	Nb entrées en situation d'alternance	Nb entrées en situation de formation	Stage entreprise	Retour en scolarité
2019	135	324	7 072	1 285	181	18	45	71	2
2018	124	313	8 493	1 775	121	15	51	98	8
2017	138	338	6 650	1 771	181	11	65	60	9
2016	147	398	4 351	1 621	169	22	146	23	5

Nous profitons de ce bilan d'activité pour remercier les communes qui relaient notre offre de services par leurs moyens de communication auprès de leur population.

28 - Fonds Départemental d'Aides aux Jeunes (FDAJ)

Subvention : 80 133,44 € – dont 57 500 € du Conseil Départemental 22 633,44 € des Communes.

Outres les aides individuelles il faut préciser que le FDAJ a soutenu des Projets Collectifs pour :
- 15 500 € à APOLO J, animateur du Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes (CLLAJ), dans le cadre de la location de 9 chambres au FJT de Thionville et au Foyer Amli
- 17 000 € à la MLNM « Accès au Permis de Conduire ». (Action 2018-2019)
- 3 000 € à la MLNM « Permis BSR » (Action 2018-2019)

466 DOSSIERS – 288 JEUNES issus de 32 communes

Répartition selon la nature des dépenses : total des dépenses 48 856,14 €

Alimentaire :	59 %	Pour le transport :	14%
Entrée en Formation :	5%	Divers :	2%
Permis :	5%	Hygiène :	8%
Vêtements de travail :	3%	Assurance :	4 %

Rappel 2018 :

458 Dossiers – 271 jeunes issus de 28 communes pour une dépense de 54 986,63 €

Alimentaire :	56%	Pour le transport :	13%
Entrée en Formation :	14%	Divers :	3%
Permis :	2%	Hygiène :	6%
Vêtements de travail :	3%	Assurance :	3%

Répartition par commune : (source Conseil Départemental de la Moselle)

N°	COMMUNES	Nbre de Dossiers	Nbre de Bénéficiaires	Montants attribués
1	ALGRANGE	3	3	310,00 €
2	AUDUN LE TICHE	2	2	90,00 €
3	AUMETZ	1	1	130,00 €
4	BERTRANGE	1	1	0,00 €
5	BETTELAINVILLE	1	1	0,00 €
6	BOULANGE	1	1	50,00 €
7	BOUSSE	2	2	110,00 €
8	BUDING	1	1	0,00 €
9	CATTENOM	3	2	340,19 €
10	FAMECK	17	13	2 314,85 €
11	FLORANGE	35	27	3 052, 50 €
12	FONTOY	1	1	0,00 €
13	GUENANGE	6	4	350,00 €
14	HAYANGE	50	29	4 933, 99 €
15	HETTANGE-GRANDE	3	3	397,90 €
16	KIRSCHNAUMEN	1	1	365,00 €
17	KNUTANGE	7	5	1 276,20 €
18	KOENIGSMACKER	3	2	160,00 €
19	MALLING	2	2	500, 00 €
19	MANOM	1	1	50,00 €
20	NILVANGE	4	3	490,00 €
21	RETTEL	2	2	160,00 €
22	RICHEMONT	2	2	200,00 €
	SDF	8	7	710, 36 €
24	SEREMANGE	5	5	727,00 €
25	SIERCK LES BAINS	1	1	150,16 €
26	TERVILLE	8	7	809,55 €
27	THIONVILLE	232	118	23 229, 39 €
28	UCKANGE	15	13	1620,08 €
29	VECKRING	2	2	360,00 €
30	WALDWEISTROFF	1	1	0,00 €
31	WALDWISSE	1	1	80,00 €
32	YUTZ	44	23	5 788,95 €
	TOTAL	**466**	**288**	**48 856,14 €**

Perspectives 2020

3₁ - Le repérage des jeunes dits « invisibles »

Nous sommes toujours persuadés qu'il existe sur le territoire du Nord Mosellan des jeunes « inconnus » ou « perdus de vue » par les institutions.

A la suite des expérimentations depuis 2018 qui nous ont permis de stabiliser le nombre de jeunes en 1er accueil, nous avons répondu à un appel à projet 2019-2022, sur ce thème. Nous avons proposé à la fois de renforcer nos actions de communications dans de nouveaux espaces publics (Marchés, centres commerciaux, associations de sport/loisirs/culture ……) et virtuels (création d'une application « MLNM »), de coordonner des acteurs locaux (associations, collectivités territoriales) et de mieux nous coordonner avec l'Education Nationale dans des démarches attachées à la prévention du décrochage scolaire.

3₂ – Ouvertures de nouvelles permanences décentralisées

- **Bouzonville.** Dans le cadre de l'extension du territoire de la MLNM sur l'ancien ban communautaire du Bouzonvillois.

- **Entrange** – Dans le cadre de l'ouverture prochaine de la Maison de Services au Public (MSP) créée par la Communauté de Communes de Cattenom et Environs.

- **Dans les quartiers politiques de la ville de Thionville** (Côte des Roses et Milliaire) en lien avec les acteurs de ces quartiers – Le service Thionville emploi et les clubs de prévention Apis Emergence et Passage.

3₃ – Déménagement à l'AFPA de Yutz

- Pour le siège de Thionville et les services dédiés à la Garantie Jeunes, intégration de nouveaux locaux à l'AFPA de Yutz.

LES PARTENAIRES LOCAUX

ACORIS MUTUELLE – ADECCO - ADMR FENSCH – ALYS –AFAD - A DOMICILE 57 – AFPA YUTZ – AGENCES POLE EMPLOI DE THIONVILLE ET D'HAYANGE AGENCE REGIONALE DE SANTE - AGEFIPH - AIDE INTERIM - AIEM – ALEXIS – AMAPA - APEI THIONVILLE - APOLO J - APSIS EMERGENCE –- ARMEE DU SALUT - LES ARMEES FRANCAISES - ARML GRAND EST - AGENCE DE COHESION SOCIALE - ASSOCIATION D'INTERVENTION SOCIALE FAMECK - ATHENES - BATIGERE - CAF DE LA MOSELLE - CAISSE D'EPARGNE – CARSAT - CAP EMPLOI 57 - CCAS D'HAYANGE - CCAS DE FAMECK – CCAS FLORANGE – CCAS KNUTANGE – CCAS DE THIONVILLE - CAMPUS DES METIERS - CCAS UCKANGE - CCAS YUTZ – CLUB FACE – CPAM - CNPE CATTENOM – CENTRE MEDICO PSYCHOLOGIQUE THIONVILLE – CONSEIL REGIONAL DU GRAND EST- CROIX ROUGE – CSC FAMECK – CSC FLORANGE - CSC HAYANGE - CSC KNUTANGE - CSC THIONVILLE - CSC UCKANGE - CSC VEYMERANGE - CSC YUTZ - CHAMBRE DES METIERS ET DE L'ARTISANAT - CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE - CIO THIONVILLE et d'HAYANGE - COMMUNAUTE DE CATTENOM ET ENVIRONS - COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PORTES DE FRANCE DE THIONVILLE - COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU VAL DE FENSCH - COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'ARC MOSELLAN - COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS HAUT VAL D'ALZETTE - COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BOUZONVILLOIS ET DES TROIS FRONTIERES – COMMUNAUTE DE COMMUNES DE CATTENOM ET ENVIRONS – CENTRE MOSELLE SOLIDARITE DE THIONVILLE - CEFASIM YUTZ - CFA LA MALGRANGE - CFA SOPHIE GERMAIN - CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DU VAL DE FENSCH - CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DE PORTE DE FRANCE - CMSEA VAL DE FENSCH – DAIP - DIRECCTE UT 57 – DIRECCTE GRAND EST - DOMI DOM - ECOLE DE LA 2ième CHANCE – ESPRIT TRANQUILLE YUTZ - EST ACCOMPAGNEMENT - FENSCH COUP DE MAIN - FONDATION ADECCO – FONDATION NORAUTO – FONDATION KPMG - FONDS SOCIAL EUROPEEN - FONDS DEPARTEMENTAL D'AIDES AUX JEUNES - FOYER DES JEUNES TRAVAILLEURS DES TROIS FRONTIERES – FOROM - FOYER AMLI – GENOM - GRETA LORRAINE NORD – GIM EST – GROUPE TECHNIQUE DE COORDINATION – INSTITUT BERTRAND SCWARTZ - LA POSTE – LE NEST - LES PARRAINS - MAIF - MAISON DE L'EMPLOI DE FLORANGE - MOB D'EMPLOI – NET HOME - OPHLM THIONVILLE – M.PHILIPPE LABBE – POINT ACCUEIL ECOUTE JEUNE DE THIONVILLE – PROMO CASH - PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE – Ste SAD - SERVICE PENITENCIAIRE D'INSERTION ET DE PROBATION - PROXY JOB - SECOURS POPULAIRE – SNCF - SOUS PREFECTURE DE THIONVILLE – SPORT ET PLURIEL - THIONVILLE EMPLOI - TREMPLIN - UNIFORMATION – VALO – WEB RD ….

NOTES /

LES PRINCIPAUX PARTENAIRES FINANCIERS DE LA MLNM

Liberté · Égalité · Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION RÉGIONALE DES ENTREPRISES, DE LA CONCURRENCE, DE LA CONSOMMATION, DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI

Grand Est
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE

pôle emploi

VAL DE FENSCH
Communauté d'Agglomération

Portes de France
THIONVILLE
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

CCCE

COMMUNAUTE DE COMMUNES de L'ARC MOSELLAN
METZ

Communauté de Communes
Bouzonvillois Trois Frontières

l'Europe s'engage en Grand Est

l'Europe s'engage pour l'EMPLOI des JEUNES
avec le Fonds Social Européen